

BOURSES DU SYNDICAT DES PROFESSEUR.ES POUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

Le syndicat des professeur.es du cégep de Saint-Laurent est fier de remettre **deux bourses de 500\$ chacune**, en conformité avec ses principes et ses orientations.

Les candidat.es, pour être éligibles, doivent démontrer dans une **lettre d'une page** au maximum, un **engagement actif** dans la réalisation d'**activités non rémunérées** de promotion d'une cause sociale, dans la participation à un projet de développement social ou dans la défense de droits.

Exemples d'engagement et d'activités:

- *Implication sociocommunautaire dans une association, un organisme ou un regroupement (OBNL);*
- *Être l'instigateur.trice d'un projet (scientifique, artistique, éducationnel) à portée collective (vie étudiante);*
- *Se mobiliser pour une action ponctuelle (campagne de sensibilisation).*

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Actions concrètes dans le milieu (idéalement local);
- Retombées et rayonnement (effets concrets, résultats, etc.);
- Portée éducative ou sociale.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être inscrit à temps plein dans un programme technique ou préuniversitaire menant à l'obtention d'un DEC du cégep de Saint-Laurent ;
- Être en voie de réussir la majorité de ses cours;
- Être disponible pour une éventuelle **entrevue avec les membres du comité de sélection.**

REMISE DES BOURSES :

- Lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat des professeur.es du **9 juin 2021**

DATE LIMITE DE LA MISE EN CANDIDATURE :

- Vendredi **30 avril 2021**

Les candidat.es doivent envoyer leur lettre d'intention (présentation de soi et de son engagement/implication) à l'adresse suivante : syndprof@cegepsl.qc.ca (avec comme objet BOURSES)

BOURSES DU SYNDICAT DES
PROFESSEUR.ES POUR
L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

*2 bourses de 500\$
à gagner*

Date limite pour le dépôt des demandes
30 avril

POUR PLUS D'INFORMATIONS
VISITEZ LA PAGE D'ACCUEIL DU
WWW.SPCSL.ORG